Le Sud-Express déraille en Espagne près de Saint-Sébastien

Trois morts, parmi lesquels le directeur de la manufacture de Sèvres et trente blessés

Saint-Sébastien, 29 mars. — Le Sud-Express, venant de Lisbonne, a déraillé mardi matin, vers 9 h. 30, à Becasain, à 42 kilomètres de Saint-Sébastien. M. Bastar, directeur de la Manufacture nationale de Sèvres, a été tué et sa femme blessée. M. Haumont, conservateur des musées nationaux, a été blessé, ainsi que M. Georges Bloch, conseiller du commerce extérieur, et sa femme.

Le train, après être sorti des rails, s'est écrasé contre la pile d'un pont. On compte jusqu'à présent trois morts et trente blessés.

LA SITUATION EN SYRIE

L'assemblée de Damas approuve le mouvement de grève de protestation déclenché dans le pays

Damas, 29 mars. — Malgré la crise politique qui dure depuis deux semaines, la Chambre syrienne a tenu, mardi, en l'absence du gouvernement, la séance régulièrement prévue par la constitution.

Après plusieurs interventions, la Chambre a voté à l'unanimité une notion « appuyant le mouvement de grève déclenché dans le pays pour le retour à la politique du traité et de l'alliance. »

La ville de Damas où, on le sait, le haut-commissaire français exerce les pouvoirs de police, garde le plus grand calme. De nombreuses boutiques ont rouvert.

On signale cependant que la grève est complète à Alep où le haut-commissaire a donné à l'armée les pouvoirs nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité.

L'Union syndicale des ouvriers métallurgistes de la Seine est rendue responsable par le Tribunal civil de la grève avec occupation des usines Renault

Paris, 29 mars. — La 1re Chambre du tribunal civil a rendu mercredi son jugement dans le procès en responsabilité intenté par la société des usines Renault à plusieurs organisations syndicales responsables de la grève avec occupation d'avril 1938.

Le jugement explique que la grève a éclaté brusquement et que les ouvriers ont dû obéir à un mot d'ordre. Le mouvement a eu un caractère illégal et abusif, car il n'y a pas eu de préavis et la procédure de conciliation et d'arbitrage n'a pas été respectée.

Le tribunal a retenu la responsabilité de l'Union syndicale des ouvriers métallurgistes de la région parisienne et du secrétaire de ce syndicat, M. Marceau Vigny, qui a été condamné mercredi dernier à deux mois de prison avec sursis pour son rôle dans l'autre grève, celle du 28 novembre dernier.

Il a été commis trois experts pour évaluer le montant total du préjudice subi.

La révision des listes d'électeurs au Conseil de prud'hommes pour 1939

Les demandes d'inscription sur les listes des électeurs au Conseil de prud'hommes seront reçues dans les mairie du 1er au 21 avril.

Pour être électeur, il faut: 1° en ce qui concerne les hommes: être inscrit sur la liste électorale politique; être âgé de 25 ans au moins avant le 21 avril 1939; exercer, depuis trois ans au moins (apprentissage compris) une des professions énumérées au décret du 30 juillet 1914 et depuis un an au moins dans le ressort du Conseil de prud'hommes.

2° En ce qui concerne les femmes: être de nationalité française, réunir les conditions ci-dessus d'âge et d'exercice de la profession et n'avoir encouru aucune des condamnations prévues aux articles 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.

Pour Roubaix, guichet n° 2.

LA GARDE DU PETIT-FILS DE TROTSKY

La requête de Mme Martin-Despallières est rejetée

Paris, 29 mars. — Le président des référés a rendu, mercredi, son ordonnance au sujet de la garde du petit-fils de M. Léon Trotsky. Mme Martin-Despallières, qui avait conservé l'enfant pendant six ans, a été déboutée de sa requête, le garçonnet reste donc confié à l'administrateur judiciaire, M. Harel, qui l'a retiré à Mme Martin-Despallières pour le remettre à des amis de M. Trotsky.

La vie aventureuse d'un Tourquennois, le commandant Gaston-Ernest Delesalle, des milices républicaines espagnoles

Parmi les noms qui, ces temps derniers, ont tenu la vedette dans la presse, il en est un, notamment, qui occupait la première place, quand à la Chambre, lors du débat sur la politique étrangère, il a été question de l'activité du député Marty pendant son séjour en Espagne: c'est celui du commandant Gaston-Ernest Delesalle, des brigades internationales.

Au cours de la journée de mercredi, nous avons appris par des membres de la famille du disparu que Gaston-Ernest Delesalle était né à Tourcoing, en septembre 1894.

Nous avons pu obtenir quelques détails sur l'existence de celui qui devait en 1937 mourir fusillé, à la suite d'une condamnation à mort prononcée par le conseil de guerre d'Argonilla.

« Gaston-Ernest Delesalle, nous a-t-on dit, témoigna, dès l'enfance, d'une très grande aptitude au travail. Il était doué d'une vaste intelligence, et il fit des études remarquables à l'Institut Colbert de Tourcoing. Après avoir été employé dans diverses maisons de la ville, notamment aux Etablissements Lehembre frères, avenue Lefrançois, notre jeune concitoyen tomba malade et subit à l'hôpital de notre ville une opération au cours de laquelle on lui enleva trois côtes.

» Alors commencèrent ses aventures.

» Se pensant condamné, et ayant appris qu'il pouvait être guéri à Lille, il s'évada de l'hôpital et se rendit dans cette ville où, en effet, il fut sauvé. Pris par la passion des voyages, on le vit successivement à Libourne, puis à Dunkerque. Là il s'embarque comme soutier à bord d'un bateau en partance pour le Pérou où il avait un oncle. Un peu plus tard, on le retrouva à Santiago-du-Chili, où il exerça les fonctions de secrétaire général des Pères Lazaristes.

» En 1914, c'est la guerre. Gaston-Ernest Delesalle, quoique n'ayant pas encore vingt ans, revient en France et s'engage.

» Après quelques mois de front, il est nommé sous-lieutenant.

» 1919 voit le lieutenant Delesalle dans l'armée du Danube, au moment de la sédition de la flotte française de la Mer Noire. Il revient en France, puis à Paris où il trouve du travail, après avoir épousé à Tourcoing une jeune fille originaire de la Marne.

» Gaston-Ernest Delesalle, de 1924 à 1927 devient administrateur du Théâtre Mogador, dirigé par les frères Isola.

» Puis le vent de l'aventure l'entraîne à nouveau, il part pour Dakar où il entre au service de la Compagnie française du Niger, à Bamako, puis de de la Société des huileries et rizeries.

» Ce séjour en Afrique occidentale française n'est d'ailleurs pas de longue durée, car en 1929, notre compatriote est de retour à Paris où il se remarie, sa première femme étant décédée.

» Depuis 1934 on était sans nouvelles de lui.

» Seule la lecture des journaux, les déclarations de M. Galandou-Diouf et divers recoupements ont permis à la famille de M. Delesalle d'apprendre sa fin tragique en Espagne républicaine. »

Une réunion a étudié hier l'organisation de manifestations au centre rural de l'Exposition du Progrès social

Mercredi matin, à 10 heures, les représentants des directions de services agricoles régionales, les présidents de nos grandes sociétés d'agriculture, des négociants et des agriculteurs se sont réunis à la Bourse de commerce de Lille pour étudier l'organisation des manifestations qui se dérouleront au centre rural de l'Exposition du Progrès social.

En ouvrant la séance, M. Victor Despretz-Potié, qui présidait, a exprimé le souhait de voir s'élever quelques maisons ouvrières à proximité de la ferme modèle qui, pendant toute la durée de l'Exposition, fonctionnera sous les yeux des visiteurs.

L'assistance manifesta son désir de disposer d'un hangar — le ring aux bestiaux qui figurait au projet ne pouvant être réalisé — afin que l'on puisse organiser des expositions et des concours agricoles. Elle décida de nommer un comité exécutif dont font partie MM. d'Hespel, Carré, Houdet, Riez et Despretz, et qui sera chargé de l'exécution des décisions prises.

La journée s'est terminée par un banquet et par une visite des chantiers de l'exposition.

LE MONDE DU TRAVAIL

Dans la banque

On nous communique que les Syndicats libres viennent d'être informés par la Fédération des employés C.F.T.C. que la sentence Pinot rendue le 2 mars 1939 pour le rajustement des appointements des employés de banque, déférée en Cour supérieure d'arbitrage vient d'être annulée par cette dernière.

Cette sentence va être renvoyée devant un nouveau surarbitre qui va être connu sous peu.

L'assemblée plénière de la Chambre des métiers du Nord

La Chambre des métiers du Nord a tenu une assemblée plénière en son hôtel de la rue d'Inkermann, à Lille, sous la présidence de M. Albert Coustenoble.

Après avoir adopté les rapports des commissions du travail et de l'enseignement technique, des finances et du comité de gestion de la Caisse de chômage, l'assemblée a procédé à plusieurs élections et désignations.

M. Bonte a été élu membre du bureau en remplacement de M. Condette, récemment décédé.

M. Foulon, artisan-maître; MM. Aelbrecht, Dupré et Boursette, artisans compagnons, ont été désignés pour représenter la Chambre de métiers au comité départemental de l'enseignement technique.

La Chambre de métiers a adopté un rapport de M. J.-M. Foulon sur le règlement d'apprentissage. Elle a voté d'importants crédits en vue de l'aménagement de nouvelles salles de cours dans l'immeuble de la rue d'Inkermann.

Une importante communication a été faite par les services administratifs sur le travail de recensement artisanal. Un nouveau service de statistique est créé par la Chambre de métiers. Il est appelé à rendre les plus signalés services.

Plusieurs demandes d'ouvertures d'ateliers de cordonnerie ont été examinées favorablement.

Les achats de semences de blés gelés en décembre dernier sont exonérés de toute taxe

On nous communique :

La Société des agriculteurs du Nord avait émis un vœu tendant à ce que les achats de semences faits par les agriculteurs dont les blés ont été gelés en décembre 1938, soient exonérés de toute taxe.

Par lettre du 27 mars 1939, le directeur de l'Office national interprofessionnel du blé fait connaître à la Société que la loi du 6 mars 1939 lui donne entière satisfaction.

CARNET

Fiançailles

— **Madame Eugène Motte, Monsieur J. Isaac-Dognin** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille **Françoise** avec Monsieur **Eugène Hüe.**

34, boulevard Gambetta, Roubaix.

7, rue Murillo, Paris (8e arr.).

— **Monsieur et Madame André Hüe** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils **Eugène** avec Mademoiselle **Françoise Isaac-Dognin.**

50, rue Dammartin, Roubaix. 16855

— Nous apprenons les fiançailles de Mademoiselle **Jacqueline Herrouët,** fille de Monsieur **Théo Herrouët,** décédé, et de Madame, née **Bruzeaux,** avec Monsieur **Henri Boiron,** docteur en pharmacie, licencié ès-sciences, fils de Monsieur **M.-N. Boiron,** officier de la Légion d'honneur, avocat, et de Madame, née **Guinard.** 47748d

L'assemblée générale des pêcheurs du Nord

L'assemblée générale du Syndicat des pêcheurs à la ligne et riverains du Nord aura lieu dans la salle des Ambassadeurs, à Lille, dimanche 23 avril, à 14 h.

Les syndiqués peuvent se procurer leur carte d'adhérent à M. Van Meenen, café Carpe-d'Or, 19, rue Courbet, à Croix; et chez M. Deschacht, café du Chalet, place de la Gare, à Roubaix.

Les nombreux commerçants qui, chaque année, veulnet bien consentir des dons pour la tombola gratuite qui est tirée à l'assemblée généarle, sont avisés que ces dons seront reçus jusqu'au 5 avril, au siège du syndicat, 18, rue Ratisbonne, à Lille, téléphone 232-95, de façon que les donateurs soient indiqués sur la convocation de l'assemblée générale.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 30 mars :

Aujourd'hui : saint Amédée; demain : saint Benjamin.

Lune : Pleine le 4.

Soleil : Lever, 5 h. 38; coucher, 18 h. 16.

Sapeurs-pompiers: numéro d'appel: 322.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance: de 10 à 11 h., à l'école des filles de la rue de l'Industrie; de 10 h. à 11 h., à l'école maternelle de la rue de Flandre; de 15 h. à 16 h., à l'Ecole pratique de la place Notre-Dame; de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Dispensaire antituberculeux de Roubaix, 45, rue de Cassel et 90, rue des Longues-Haies : à 14 h. 30.

La conférence de Mlle Charrondière à l'Ecole féminine, civique et sociale

Un très nombreux auditoire se trouvait réuni 45, rue de Lille, pour entendre la conférence que donnait Mlle Charrondière sur : « La visite dans les familles, service social en action. »

La visite dans les familles est une œuvre de charité délicate et de compréhension fraternelle qui doit être préparée par une étude ordonnée au bien de ceux que l'on visite et que l'on veut servir. Tout d'abord, il faut prendre contact avec la famille visitée, étudier ses besoins, son milieu, ses conditions de vie, mais en évitant par-dessus tout de paraître faire une enquête indiscrète et blessante. Que la visiteuse prenne pour clef d'or ces simples mots : « se mettre à la place » de ceux que l'on veut aider. Ensuite, l'on agira (toujours avec la plus grande délicatesse) aidant la famille dans ses difficultés matérielles et demandant pour cela s'il le faut la collaboration d'autres œuvres et organisations existantes.

La conférencière étudia ensuite les qualités nécessaires à la visiteuse : elle doit avoir un bon jugement, une grande délicatesse et une grande discrétion, un dévouement humble, ne demandant qu'à s'effacer dès qu'elle n'est plus utile, des manières affables, une mise simple ; elle doit enfin s'être formée et préparée à sa mission car le service social est un art ; celui des relations humaines. Par-dessus tout, que la visiteuse soit pénétrée de la charité du Christ et que son action ne soit que la mise en pratique de cette parole de l'Evangile : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fasse à vous-même. »

La prochaine conférence de l'U.F.C.S. sera donnée le lundi 24 avril par M. l'abbé Cau, aumônier de l'Institution Ségur, et aumônier diocésain de l'Association du mariage chrétien, sur « Foerster, un éducateur traditionaliste et moderne. »

« BIJOU-TÉLÉPHONES »

Classement rationnel des abonnés à la localité qu'ils habitent. - Edition 1939 en préparation. - 30, avenue du Colisée, Lambersart (Tél. Lille 291.84). 47719

L'exposition de printemps de l'Union des commerçants de la rue de Lannoy

L'exposition de printemps de l'Union des commerçants de la rue de Lannoy a attiré cette semaine une foule considérable. Bien que le temps ne fut pas toujours très propice aux stationnements devant les étalages, les véritables amateurs ont longuement détaillé les nouveautés exposées cette semaine rue de Lannoy et surtout remarqué les prix véritablement intéressants qui sont pratiqués par les commerçants de cette artère si importante au point de vue du commerce.

Rappelons que cette exposition se continuera jusqu'au dimanche 2 avril et que rien ne sera changé aux étalages jusqu'à cette date, afin de permettre aux personnes qui n'auraient pu faire le déplacement de se rendre compte des choses intéressantes à acheter rue de Lannoy.

Talons Dames: 3 fr. — Hommes: 4.50

à Paris S'mel. Livraison garantie en 24 h. 46187

La deuxième représentation de « La Passion » au Grand Théâtre

C'est le dimanche 2 avril, à 15 h., que « Les Parnassiens » donneront leur deuxième représentation de « La Passion ».

La séance de dimanche dernier a obtenu un succès très vif, avec une assistance encore plus considérable que celle des autres années, et l'on a fort admiré la belle ordonnance des grandes scènes de foule où deux cents acteurs évoluent dans un cadre qui rappelle à merveille celui même des tableaux évangéliques.

Tout fait prévoir pour dimanche la même affluence, aussi est-il prudent de louer sans tarder au Café de l'Hippodrome, ou par téléphone: 340.09.

La prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal tiendra sa prochaine réunion à l'hôtel de ville, le vendredi 31 mars, à 18 h. 30, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après:

I. — **Communications et propositions de l'Administration.** — Service hygiénique et médical scolaire: année scolaire 1937-1938: rapport de fin d'année. — Jury: liste du jury en 1939. — Conseil des prud'hommes: listes électorales. — Chambre des métiers du Nord: formation des listes électorales. — Comptabilité communale: dépenses imprévues: exercice 1938. — Service de l'octroi: attribution d'une indemnité annuelle et forfaitaire à deux agents pour l'usage d'engins motorisés.

Contentieux: stand municipal de tir: société de tir « Le tir national de Roubaix »; prorogation de la jouissance. — Id.: responsabilité civile: grèves de 1936; action en justice. — Id.: véhicules; assurances contre les accidents.

Voirie communale: réception définitive de divers travaux. — Bâtiments communaux: chauffage; fourniture de combustibles en 1936; demande en révision. — Id.: fourniture de mazout en 1939; désignation du fournisseur; marché de gré à gré.

II. — **Rapports des Commissions.** — Comptabilité communale: virements de crédits. — Entretien des chaussées empierrées: virement de crédit. — Bulletin communal: impressions en 1939. — Services municipaux: fourniture d'imprimés. — Service des travaux municipaux: acquisition de deux machines à calculer.

Secours et subsides: Chambre syndicale des ouvriers du bâtiment et des travaux publics; Fédération nationale des combattants républicains; Fédération sportive et gymnique du travail; Union syndicale des retraités et des pensionnés civils et militaires; société des « Artistes roubaisiens »; Associations des sous-officiers de réserve de la 1re Région; Sport ouvrier roubaisien; Fanfare des Accordéonistes roubaisiens; Société de gymnastique « l'Ancienne ».

Piscine de la rue des Champs: entrée à prix réduits; modification. — Instruction publique: bourses et subsides. — Défense passive: personnel; fourniture de masques à gaz. — Instruction publique: Ecole pratique de commerce et d'industrie (Institut Turgot); fourniture de fers, outillage.

Fêtes de la Pentecôte: concours carnavalesque; cote d'un crédit de 75.000 frs. — 5me course cycliste travaillistes « Paris-Roubaix »; subvention. — Corps des sapeurs-pompiers: acquisition de tuyaux en caoutchouc. — Bâtiments communaux: entretien des installations électriques et de chauffage.

Voirie communale: quai de Gand; rétrocession d'une parcelle de terrain; rue de Lannoy: construction d'égouts, demande de réduction de la retenue de garantie; rue Pellart: élargissement, cessions gratuite à la voie publique d'une parcelle de terrain; rue du Chemin-Neuf (C.V.O. N° 9): construction de l'aqueduc; rue Rollin: fixation des alignements; cession d'une parcelle de terrain; rue Nadaud: cession d'une parcelle de terrain; installation d'un éclairage électrique d'illumination sur le champ de foire; entretien et construction de chaussées pavées en empierrées; restauration des chaussées pavées; entretien des chaussées empierrées et en tar-macadam; cimetière: travaux de terrassement; aménagement des carrés 38 et 39; Compagnie des tramways « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing »; suppression de la redevance pour 1938.

Reconstitution de voies ferrées d'intérêt local: société « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing »: indemnités pour dommages causés à l'usine du Laboureur.

Dons et legs: legs de Mlle Julia Izart au Musée de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix. — Responsabilité civile: grèves de 1936; action en justice. — Caisse de secours contre le chômage: Syndicat des industries chimiques et similaires de Roubaix et environs. — Assistance publique: Hospices, crédits supplémentaires; legs de Mme Hersecap. — Voirie communale: entretien des chaussées pavées en 1939.

Le Conseil terminera par l'examen de propositions d'assistance et de retraites à huis clos.

La croix d'or yougoslave

M. Edmond Van Mullen, membre de l'Union Amicale des Poilus d'Orient de Roubaix et environs, vient d'obtenir la croix d'or de reconnaissance yougoslave, sous le N° 942.

Très sympathiquement connu à Roubaix, il fut mobilisé en août 1914, et comme quartier-maître il partit en Orient en mars 1916 et en revint en mars 1919. Avec la deuxième escadrille de chasseurs de sous-marins, il surveilla la protection des transports de troupes vers Salonique entre les îles de Zante, le Céphalonie et le golfe de Patras, ainsi que la base d'aviation maritime de Plateali en Grèce.

Le rôle obscur de ces chasseurs de sous-marins a été très efficace pour la sécurité des convois dans la mer Ionienne très fréquentée par les sous-marins ennemis.

M. Ed. Van Mullen est aussi président de la section de mécanique des anciens élèves de l'Ecole des arts industriels, et secrétaire de la Mutuelle des Arts industriels.

Il est officier d'Académie, chevalier du Mérite social, chevalier de l'Etoile noire du Bénin, il est titulaire de la croix du combattant et de la médaille d'Orient.

Nos sincères félicitations.

Au Comité roubaisien de protection de l'enfance et de la « Goutte de Lait »

Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons et la remise des primes d'assiduité et de mérite, ont eu lieu hier mercredi, devant une nombreuse assistance.

Mme Georges Lehoucq, présidente du Comité des dames, présidait la réunion, assistée de Mme Wattinne-Lestienne, vice-présidente, et Mmes Victor Champier et Paul Butruille.

Avant de procéder à la remise des primes et au tirage de la tombola, Mme la présidente se déclare très heureuse de pouvoir renouveler ses remerciements au Conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Roubaix, pour sa sympathie particulière envers le Comité de protection de l'enfance et la « Goutte de Lait ».

Mme la présidente procède à la remise des primes, qui ont été délivrées aux mères dont les noms suivent : Mmes Detré, Lorthiois, Robbe, Dekeyser, Breynaert, Fournier, Trenchant, Van Overbeke, Moreels et Delcroix.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et voici les numéros gagnants :

5031 6131 4213 5803 1282 3325 6154 2076
1405 5282 4270 4349 3281 2138 3352 4320
5717 6090 6157 5868 5219 1239 4420 5120
1274 3348 5860 1269 4300 5145 868 3376
5225 4326 5043 5135 4238 3368 4355 4350
4489 4683 5124 5967 4522 5926 15983 3389
4421 5196 5712 4456 5801 5054 5583 6528
5344 2162 5070 5958 6140 3269 5038 4535
4392 5533 4697 5685 5157 6134 1366 4701
6177 2109 5982 5284 4556 2036 4410 2153
4704 3287 4405 5561 5699

Les détentrices de ces numéros peuvent se présenter munies de leur carnet de pesées, au local de la « Goutte de Lait », tous les jours de 11 h. à 18 h., jusqu'au 15 avril inclus. Passé cette date, les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

Les intéressées sont informées que, pour avoir droit aux premiers lots, c'est-à-dire à ceux d'une valeur supérieure à 100 fr., elles doivent avoir au moins dix pesées sur leur carnet.

Le Comité nous prie de rappeler aux mères de famille qui ne peuvent nourrir leur enfant au sein, qu'il met à leur disposition les multiples avantages que procure la « Goutte de Lait ». Cette œuvre fournit du lait pasteurisé, qui n'a pas les inconvénients du lait bouilli ou stérilisé « la stérilisation détruisant les vitamines et les lécithines nécessaires à la formation normale de l'enfant. Les biberons sont préparés suivant l'âge et les besoins des nourrissons et sur les indications du médecin de famille.

L'installation canonique de M. l'abbé Delgatte à Capelle-en-Pévèle aura lieu le 2 avril

Nous avons annoncé la nomination comme curé de Capelle-en-Pévèle de M. l'abbé Michel Delgatte, vicaire à Saint-Martin.

L'installation canonique aura lieu le dimanche 2 avril, à 15 h., sous la présidence de M. l'abbé Bernard, doyen de Templeuve

Une conférence de M. le chanoine Delsaux à Saint-Antoine

C'est ce soir, jeudi 30, à 20 h., à la Maison paroissiale, 12, rue de Remiremont, que M. le chanoine Delsaux, viendra nous parler de « Charcot, le héros du « Pourquoi pas ». L'évocation de la vie de ce grand chrétien, explorateur au pôle Nord, évoquée par la parole alerte et spirituelle du conférencier et illustrée de projections en couleur, est bien faite pour attirer ce soir, de nombreux auditeurs.

Le dimanche 2 avril, au « Carrefour », journée d'études de la L.O.C.

La journée d'études de la Ligue ouvrière chrétienne pour les sections de la Fédération de Roubaix-Tourcoing et environs, aura lieu le dimanche 2 avril, au « Carrefour », 84, Grand'rue, à Roubaix.

Sous la direction de M. Robert Prigent, du Secrétariat général de Paris, les militants et dirigeants locistes aborderont un sujet particulièrement important : la famille et l'Etat.

Les positions du mouvement lociste seront étudiées en commun et les consignes d'action seront précisées.

Le caractère familial du mouvement fera aussi l'objet d'un échange de vues.

Cette journée d'études commencera par une messe qui sera célébrée à 8 h. La première séance d'études aura lieu à 9 h. A midi, dîner, en commun. A 13 h. 30, deuxième séance d'études.

Le Comité fédéral fait spécialement appel aux militants et dirigeants pour qu'ils assistent nombreux à cette journée régionale d'études qui aura, pour l'orientation du mouvement, une très grande importance.

Samedi 1er avril, à 16 h., aura lieu une réunion du Comité fédéral, avec M. Robert Prigent.

L'activité préjociste

Du 8 au 16 avril, va se tenir une communauté préjociste, à J.O.C. Meuse, un des plus beaux sites des Ardennes. Cette communauté est comme une école de préparation à la vie de travail, une école de formation pour tous les petits gars qui vont y participer. Par des travaux manuels, des visites d'usines, des grands jeux faits en équipes, ils apprendront à devenir des chefs, à être solidaires les uns des autres.

Rappelons que les adhésions pour cette communauté doivent être remises à la Fédération avec le montant des frais de séjour autant que possible, avant le samedi 1er avril, date limite.

D'autre part, deux réunions préjocistes auront lieu le dimanche 2 avril : l'un à Ste-Anne, rue Ingres, pour Tourcoing, à 16 h. 30 ; l'autre à St-Jean-Baptiste à Roubaix, rue J.-B. Notte, pour Roubaix et banlieue, à 15 h. 30.

Tous les écoliers sont invités à participer à l'une de ces fêtes, afin de passer une agréable soirée tout en pensant à leur avenir.

Une exposition préjociste, à laquelle toutes les familles ouvrières sont invitées aura lieu aussi le dimanche 2 avril, à la Croix-Rouge, rue Achille-Testelin.

Enfin, les responsables préjocistes de Roubaix et banlieue sont invités à participer à leur réunion qui aura lieu samedi prochain 1er avril, à 18 h., à la Fédération. Ordre du jour très important.

Les cours de défense passive

Le second cours de vulgarisation sera donné aujourd'hui, à 19 h. 30, au dispensaire de la Croix-Rouge, 92, rue des Longues-Haies, par M. le docteur Van den Bosch.

Il aura pour sujet : « La protection individuelle. - Les masques »

Une réunion nationale

On nous prie d'insérer :

Une réunion nationale aura lieu au Café Belle-Vue, rue du Maréchal-Foch, le vendredi 31 mars, à 20 h. 45. M. Philippe Levray, de Paris, traitera le sujet suivant : « Comment faire le relèvement national ». Le film « La France est à nous » sera projeté avant la conférence.

Une adresse de la section du parti radical et radical-socialiste à M. Daladier

La section de Roubaix du parti radical et radical-socialiste, nous informe qu'elle a, dans sa dernière assemblée générale, voté à l'unanimité la motion suivante :

La section de Roubaix du parti radical et radical-socialiste renouvelle au président Daladier, chef du gouvernement de la République l'expression de son indéfectible attachement, et assuré qu'il trouvera derrière lui tous les Français, quelles que soient leurs opinions, lui fait confiance pour la mise en œuvre immédiate des forces et des ressources de la nation, nécessaires à la défense des institutions républicaines et de la Patrie, et elle se sépare au cri de « Vive la France ! ».

Dimanche prochain, les amateurs seront admis à visiter la pisciculture du Grimonpont

Voici une excellente nouvelle qui fera certainement plaisir aux fervents chevaliers de la gaule. Cette tolérance leur a été accordée à la suite de démarches personnelles de M. Ernest Renard, directeur, créateur de la pisciculture, trésorier du Syndicat de Roubaix-Tourcoing, secrétaire-trésorier de la Fédération des sociétés de pêche du Nord et du Pas-de-Calais.

C'est d'ailleurs grâce à la ténacité de M. Renard, que le bassins sont, actuellement, en parfait fonctionnement. Ils sont dotés d'herbes abritant brochets, perches, gardons, carpes, cyprins, goujons, etc., en un mot toutes les espèces de poissons que l'on pêche dans le canal de Roubaix. C'est tout cela que les amateurs pourront admirer le dimanche 2 avril, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., suivant l'autorisation de l'administration municipale.

Ces visites seront la meilleure récompense que les pêcheurs à la ligne pourront adresser à M. Ernest Renard.

Chez les Médaillés et soldats coloniaux français et belges

L'assemblée trimestrielle aura lieu le dimanche 2 avril, à 10 h. 30, au siège café Victor Beaucamps, place Sainte-Elisabeth. Au cours de la réunion, une causerie sera faite par le président sur la menace germanique vers les Pays-Bas. A l'issue de la séance, tirage des œufs de Pâques, que suivront des assauts de tir dotés de prix.

Vendredi 31, à 18 h. 30, réunion du comité.

La braderie de la rue Decrême

Le comité des fêtes remercie tous les commerçants du bon accueil réservé aux collecteurs et il invite les forains et marchands à venir nombreux le lundi de Pâques, pour donner à la braderie annuelle l'ampleur de celle des années précédentes.

Une réunion aura lieu le mardi 4 avril à 19 h., chez Mme veuve Dumortier, 48, rue Decrême.

Une soirée de bienfaisance chez les pêcheurs à la ligne roubaisiens

C'est le samedi 1er avril, à 19 h., au Foyer d'éducation ouvrière, 171, rue Jules-Guesde, qu'aura lieu le bal organisé par la « Fine ligne roubaisienne », au profit des membres nécessiteux de la société. Concours assuré du Cercle artistique roubaisien.

Pendant l'entr'acte, attraction par Jo et Betty et tirage d'une tombola. Prix d'entrée : 1 fr.; des cartes sont en vente au siège : 83, rue Pierre-de-Roubaix.

Ça sent le tabac...

...se dirent sans doute, mardi soir, rue de la Limite, le brigadier de douane Brugnon et les préposés Belperin et Drognet, en croisant un passant porteur d'un ballot...

Les douaniers voulurent engager avec cet individu une conversation dont ce dernier devait deviner la conclusion, car il prit la fuite.

Il fut rattrapé par les douaniers dont le flair fut confirmé, car le paquet que portait le fuyard, Omer Tack, 26 ans, demeurant à Mouscron 30, rue du Mont-à-Leux, contenait 18 kilos de tabac.

Le porteur et sa charge ont été considérés comme étant de bonne prise.

Vanderhaegen Chirurgien — Dentiste 39, rue Pierre-Motte (0

VIEUX METAUX PRECIEUX ET REGLEMENTATION PRECISE. — M. René Collin, 32 ans, demeurant 10 bis, rue Nain est acheteur de vieux métaux précieux. Cependant, il s'est trouvé en contravention avec une réglementation précise : celle de tenir un registre d'achat. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

EN BROUILLE AVEC LA VIE. — Mercredi matin, un manœuvre de 52 ans, Jacob Bagazinski, 74, rue Monge, s'est jeté volontairement dans le canal, quai de Brest.

» Heureusement, des ouvriers débardeurs, qui travaillaient non loin de là, ont pu retirer le malheureux de sa fâcheuse position et le faire transporter à l'hôpital.

Cependant, Bagazinski semble définitivement brouillé avec l'existence, car il annoncé qu'il renouvellerait sa funeste tentative à la prochaine occasion.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L'EMPLOYÉ. — Le Conseil d'administration s'est réuni dimanche dernier, pour l'examen des différents dossiers. Les intéressés sont convoqués à la Recette, du 1er avril, de 10 h. à midi. Le même jour, paiement des cotisations..

Voici le résultat du tirage de la tombola des cartes mutualistes, le 18 mars : 89, 97, 307, 365, 374, 315, 177, 348.

Ce tirage concerne les cartes de l'année 1938, nuros du bas, précédés de la lettre R.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce jeudi 30, de 18 h. à 20 h., permanence, 67, rue des Fabricants.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U. A. R. N.). — Permanence ce jeudi 30, 13, rue du Pays, de 17 à 19 h. pour tous renseignements.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce jeudi 30, de 15 h. à 18 h., permanence au café du Palais de Justice, 56, rue du Grand-Chemin (entrée particulière). Renseignements divers; contentieux.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, jeudi 30, à 19 h. 30, Café des Arcades, 55, rue du Maréchal-Foch: cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur: M. Grand, sergent chef du service de transmissions militaires.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S. O. R. DU TRAIN. — Ce jeudi 30, à 18 h. 30, à l'Institut Turgot, séance d'instructoin en salle.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNÉ. — La réunion aura lieu le dimanche 2 avril, à 15 h. 30, à l'école. Ping-pong, jeux divers, bibliothèque, tombola.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce jeudi 30, à 18 h. 30, mise à l'étude des œuvres qui seront exécutées à Sailly, le 21 mai ; à Moussy (Seine-et-Marne), le 12 juillet, et à Ostende, les 29, 30 et 31 juillet. Au cours de la répétition, communications très importantes par le président.

CLUB LYRIQUE DE L'UNION, 176, rue de Tourcoing. — Ce soir jeudi 30, à 19 h. 30, répétition générale, du « Châlet », qui sera exécuté au concert du 30 avril. A l'issue de la répétition, distribution des cartes.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Ce soir jeudi 30, à partir de 18 h. 15, répétition des chanteurs individuels; à 19 h., cours de solfège et théorie. — Demain vendredi 31, à 18 h. 30, camédie; à 19 h. 30, dames; à 20 h. 15, répétition générale de l'opérette.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Ce jeudi 30, à 20 h., répétition.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce jeudi 30, au siège, salle du Royal, rue de l'Alma, répétition générale.

CHORALES SAINTE-AGNES ET LA RENAISSANCE. — Ce jeudi 30, à 19 h. 30, à l'église, répétition générale.

MASQUELIE, 47, Grande-Rue — Rx

ACHETE CONTINUELLEMENT pour Comptoir Central de Paris

OR et ARGENT

au MAXIMUM Or fin j. 42 fr. le gramme Reprise et échange des vieux bijoux, montres, alliances, chaînes, médailles, vieux dentiers et achat de monnaies OR et ARGENT. 47697

CROIX

La réunion du Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal se sont réunis hier mercredi, à 19 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. Louis Seigneur, maire.

Comptabilité : dépenses imprévues de l'exercice 1938. — Le Conseil approuve les

---

*** Feuilleton du « Journal de Roubaix » du jeudi 30 mars 1939. — N° 43. ***

— Oh ! je vous en prie ; pas d'inutiles regrets, ni de reproches déguisés.

— Je ne me permettrais pas de vous reprocher vos scrupules, Monsieur le juge. Il m'est bien permis, cependant, de les regretter, bien que cela ne puisse plus servir à rien, maintenant que le lieutenant de Belleville a disparu.

Le magistrat sursauta.

— Que dites-vous, Provence ?

— La vérité.

— Belleville a disparu ?

— Cette nuit, un incendie a détruit une partie de son appartement. Malgré les recherches entreprises, le lieutenant n'a pu être découvert, depuis. Seule, sa vieille domestique a été retrouvée, à demi-asphyxiée, dans sa chambre. On n'a pas encore pu l'entendre. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous mettre immédiatement au courant de ces événements, qui vont, j'en ai peur, compliquer singulièrement l'affaire.

Le juge avait écouté, sans l'interrompre, le récit du policier.

Quand il connut le drame, il s'écria :

— C'est vous qui, hier, aviez raison, Provence. J'aurais dû décerner mandat d'arrêt. A l'heure qu'il est, nous aurions Belleville...

— Et les preuves de sa culpabilité... Tandis que maintenant !...

D'un geste, le policier acheva sa pensée.

— Que voulez-vous dire, Provence ?... Sa disparition n'est-elle pas la meilleure des présomptions de culpabilité ?

— Présomptions, dites-vous vous-même, monsieur le juge. Cette présomption suffira-t-elle à remplacer les preuves certaines qu'une perquisition, désormais impossible, nous aurait, sans doute, fournies ?

— Ah ! je devine votre pensée, Provence. Vous soupçonnez de Belleville d'avoir mis le feu chez lui, dans son appartement, pour détruire tout ce qui pouvait le compromettre.

— Sa disparition, après cet incendie, ne l'indique-t-elle pas clairement ?

— Il y a des chances, en effet, pour que vous soyez dans le vrai. Nous serons d'ailleurs fixés quand nous connaîtrons exactement les détails de cet incendie. Comment l'avez-vous appris ?

— C'est la Permanence qui a téléphoné au chef de la Sûreté, cette nuit. Marboz m'a fait prévenir. Nous nous sommes aussitôt rendus sur les lieux, où nous n'avons rien appris.

— Nous allons y retourner. Mais auparavant, nous passerons par l'hôpital où, sans doute, on a transporté la vieille Marie qui a, m'avez-vous dit, subi un commencement d'asphyxie.

— C'est exact, monsieur le juge. Mais elle n'a pas été transportée à l'hôpital. Des voisins l'ont recueillie, car son état ne paraît pas grave.

— Dans ce cas, j'espère qu'elle pourra nous expliquer ce qu'elle sait.

— Je le pense aussi.

— Eh bien ! mon cher commissaire, nous allons y aller ! Je vous demande quelques minutes, le temps de me changer. Nous passerons avertir le procureur, qui tiendra sûrement à nous accompagner. Avez-vous fait avertir l'Etat-Major ?

— Oui... Marboz doit être chez le général en ce moment. Il y allait pendant que je venais ici.

— C'est parfait. Tenez, vous avez des « Illustrations » sous la main pour vous faire patienter, pendant que je vais me préparer.

— Merci, monsieur le juge. Je préfère réfléchir.

— Comme il vous plaira, mon cher commissaire. A tout à l'heure !

— A tout à l'heure, monsieur le juge. Prenez votre temps. Rien ne nous presse plus, maintenant !

Le magistrat tint sa promesse. Il fut bientôt prêt. La voiture de la Sûreté les attendait à la sortie de son domicile. Ils y montèrent, firent un détour pour prendre le procureur et le greffier d'instruction et arrivèrent à la demeure du lieutenant de Belleville en même temps que les officiers que M. Marboz était allé prévenir.

— En voilà une histoire, mon cher Provence ! De jour en jour, le drame s'accentue...

— En effet, mon général. Que d'événements, depuis le crime de l'Alcazar ! Etes-vous convaincu, maintenant, de la culpabilité de votre adjoint ?

Par sa question, le magistrat faisait allusion aux longues discussions qu'il avait eues avec le général et le colonel Lorient, au sujet du jeune officier. Plus habitué qu'eux aux affaires criminelles, il aurait voulu brusquer l'information ouverte à la suite des crimes mystérieux dans lesquels il était convaincu que le lieutenant de Belleville et la danseuse Sonia étaient suffisamment compromis, mais il s'était toujours heurté à leur hésitation quand il avait parlé d'arrestation. Et pourtant, que de charges contre le jeune homme !

C'était parce qu'il était au courant de ces discussions, que le juge d'instruction avait, encore la veille au soir, refusé de signer, sans en référer à son chef, le mandat d'arrêt que le commissaire lui demandait contre de Belleville.

Sous les regards curieux des voisins, que le feu avait affolés, la nuit dernière, les officiers montèrent à l'appartement incendié.

Les dégâts étaient moins importants qu'on aurait pu le supposer. Les murs, solidement construits, n'avaient pas souffert. L'eau, comme il arrive souvent dans ce cas, avait fait plus de mal que le feu. Seul, le cabinet de travail du lieutenant était complètement détruit. Des meubles, des tableaux, des tapis, des livres qui le garnissaient, il ne restait qu'un amas informe de cendres noircies et de débris à demi consumés. Les autres pièces de l'appartement n'avaient rien. Il était évident que le feu avait pris naissance dans la seule pièce détruite. Comment ? Là est le point d'interrogation.

Les policiers visitèrent minutieusement tout l'appartement. Un détail les frappa. Dans la chambre du jeune homme, le lit n'était pas défait. Il ne s'était pas couché, c'était certain ! Avait-il paru chez lui au cours de la nuit ? Seule, sa vieille domestique pourrait le dire.

Ils allèrent la voir, chez les voisins qui l'avaient recueillie.

La brave femme, encore sous le coup de la grande émotion qu'elle avait éprouvée, ne parut pas s'étonner de voir tant de gens s'occuper d'elle. N'y était-elle pas habituée, depuis quelques jours ? A vrai dire, elle s'attendait à leur visite, comme à leurs questions. Aussi, quand elle vit surgir devant elle magistrats, officiers et policiers, elle ne marqua aucune surprise et répondit sans embarras à l'interrogatoire du juge d'instruction.

— Que vous dire, monsieur le juge ? Est-ce que je sais, moi, comment le feu s'est déclaré ?

— Il ne s'est pourtant pas allumé tout seul !...

— De la cheminée où brûlaient de grosses bûches, une étincelle n'a-t-elle pas pu jaillir et enflammer le tapis, proie facile à dévorer ? Des tapis, les flammes n'ont-elles pu mordre les meubles ? Dans ce cas, rien d'étonnant à ce que la pièce devint un brasier, dont il ne reste plus que ce que vous en avez vu !

L'hypothèse était acceptable, à condition que la pièce fût vide. Le magistrat s'en inquiéta :

— Personne n'était donc là pour éteindre le feu, à son début ?...

— Sûrement non. J'avais préparé et allumé le feu dans la cheminée avant de me coucher...

— Sans attendre le retour du lieutenant ?...

— Mon maître m'avait annoncé qu'il rentrerait tard. Il désirait avoir chaud pour travailler tard dans la nuit, car il avait un travail urgent à finir.

— Est-il rentré ?

— Bien sûr ! répondit-elle avec conviction.

Les magistrats sourirent de cette affirmation, qui les laissait incrédules.

— Dans ce cas, il devait être couché quand le feu s'est déclaré. S'il avait encore été présent dans son cabinet de travail, il l'aurait sûrement éteint.

Elle confirma cette hypothèse, sans sourciller :

— Assurément, il devait être couché.

Le juge lui fit observer :

— Il devait être couché, dites-vous... En êtes-vous sûre ?

— Pourquoi me demandez-vous cela ? Où voulez-vous qu'il fût ?...

— Je l'ignore, comme j'ignore aussi où il est maintenant ; car vous n'êtes pas sans savoir que votre maître n'a pas été vu depuis l'incendie de son appartement. D'ailleurs, il ne s'est pas couché, quoi que vous en disiez. Son lit n'est pas défait.

(A suivre).